

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 041/2022

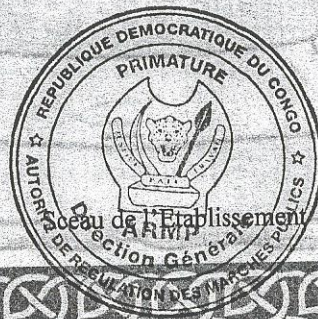
Aux Etablissements SEFU-FILS

Après avoir reçu le contrat du marché relatif aux travaux de réhabilitation de deux homes des vieillards de la ville d'Inongo dans la Province de Mai-Ndombe, conclu avec le Ministère des Affaires Sociales, pour un montant total hors taxe de francs congolais quatre milliards cent trente-deux millions cinq cents mille (4.132.500.000 CDF) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 06/04/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général